

Réponse du Conseil administratif à la question écrite du 20 septembre 2021 de M. Pierre-Yves Bosshard: «Quels sont les revenus de la taxe professionnelle en Ville de Genève?»

TEXTE DE LA QUESTION

Le projet de budget de la Ville de Genève déposé ce jour par le Conseil administratif pour l'exercice 2022 prévoit pour la taxe professionnelle une production attendue de 106 millions de francs sur la base des années 2019 et 2020 (cf. projet de budget 2022 dans la proposition PR-1470, p.16).

Dans une réponse du 18 février 2015 à la question écrite QE-409 des conseillers municipaux Natacha Buffet-Desfayes et Adrien Genecand, le Conseil administratif avait détaillé les revenus de la taxe professionnelle par secteurs d'activité pour l'année 2013.

Il en résultait notamment que 55% du produit de cette taxe était fourni par le groupe des banques et sociétés financières, 15% par le groupe des sociétés de base et de services intergroupes, 11% par d'autres sociétés et 5% par l'horlogerie et la bijouterie, le groupe alimentation n'apportant que 1% du revenu de la taxe.

Le Conseil administratif indiquait aussi que 3% des contribuables (grandes sociétés) payaient 80% du montant des revenus de la taxe en 2013.

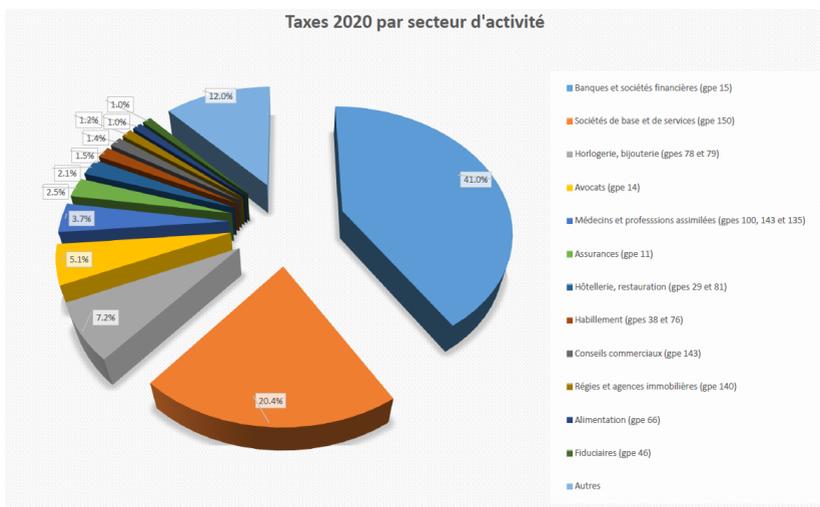
En vue des débats futurs au sein de notre Conseil comme plus largement, il est essentiel de pouvoir disposer de données fiables et sûres. C'est pourquoi je pose au Conseil administratif les questions suivantes:

le Conseil administratif peut-il transmettre au Conseil municipal la répartition des revenus de la taxe professionnelle par groupe d'activités pour l'année 2020?

Le Conseil administratif peut-il indiquer l'évolution des revenus depuis 2013 et si les proportions annoncées en 2015 sont toujours d'actualité, en particulier si environ 3% des contribuables (grandes sociétés) paient toujours environ 80% du revenu de la taxe?

RÉPONSE DU CONSEIL ADMINISTRATIF

Détail des recettes de la taxe professionnelle communale par secteur d'activité pour l'année 2020 au 12 octobre 2021:



Evolution des revenus depuis 2013 (selon comptes publiés, Rubrique 401/409)

2013: 125 988 775 francs

2014: 118 058 302 francs

2015: 120 010 206 francs

2016: 115 003 175 francs

2017: 105 424 248 francs

2018: 126 795 096 francs

2019: 111 022 805 francs

2020: 110 260 047 francs

Au regard des comptes 2020, 4% des contribuables paient environ 80% de la taxe professionnelle communale.

Au nom du Conseil administratif

Le secrétaire général:
Gionata Piero Buzzini

Le conseiller administratif:
Alfonso Gomez